

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon tenue le jeudi 20 décembre 2012 à 19h00 en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents les conseillers Bruno Latreille, Joffre L'Heureux Jr., Robert Vaillancourt et Claude Racine formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Stéphane Gendron.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale de la Ville et Denyse Jeanneau, greffière.

Sont absents : les conseillers Ronald Critchley et Nadia Debbabi.

---

**Constatation du quorum et ouverture de la séance.**

Après la constatation du quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 20 décembre 2012 à 19 h 20.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**



**Ville de Huntingdon**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption du budget 2013;
- D) Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2013-2014-2015;
- E) Période de questions;

Levée de la séance

\*\*\*\*\*

**Adoption de l'ordre du jour**

**12-12-20-3120**

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Robert Vaillancourt  
Et résolu à l'unanimité**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du jeudi 20 décembre 2012 tel que lu par monsieur le maire.

Adopté

### **Adoption du budget 2013**

**Considérant que** les prévisions budgétaires de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier 2013 sont déposées devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

**12-12-20-3121**

**Il est proposé par le conseiller Claude Racine  
Appuyé par le conseiller Bruno Latreille  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte, telles que présentées, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013, totalisant des revenus et des dépenses de 4 297 510 \$.

Adopté

### **Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2013-2014-2015**

**Considérant que** le programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 est déposé devant le conseil municipal ;

**Considérant que** la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée ;

**12-12-20-3122**

**Il est proposé par le conseiller Robert Vaillancourt  
Appuyé par le conseiller Joffre L'Heureux Jr.  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2013, 2014 et 2015 totalisant des investissements d'un montant de 151 000 \$.

Adopté

### **Période de questions du public**

*M. Rémi Robidoux : demande des renseignements sur la décontamination de l'immeuble du 142 Route 202.*

*Mme Bernice : demande des explications pour le compostage.*

*M. Pierre Maheu : demande des renseignements sur les crédits des taxes foncières.*

*M. Rémi Robidoux : demande des renseignements sur l'endettement de la Ville.*

*M. Dominic Tremblay : Mentionne que la dette est justifiée lorsqu'elle vise à maintenir la qualité et la durée de vie des infrastructures et félicite la Ville de promouvoir le compostage.*

*M. Patrice Laflamme : Demande des renseignements concernant les taux de taxation de 2013.*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 06.

---

Stéphane Gendron, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière